

AUTRES QUESTIONS

Recensement de la vie marine de l'Antarctique

18.1 L'Australie attire l'attention de la Commission sur le projet de recensement de la vie marine de l'Antarctique présenté dans CCAMLR-XXII/BG/46 "Recensement de la vie marine de l'Antarctique". Constatant que le Japon, la France et la Nouvelle-Zélande ont déjà convenu de se joindre à l'Australie pour participer au recensement, l'Australie encourage d'autres Membres à envisager d'y participer.

18.2 Le Royaume-Uni se félicite de la proposition présentée par l'Australie et note qu'à l'heure actuelle, des scientifiques des Etats-Unis, de France et du Royaume-Uni, entre autres, préparent d'autres initiatives soutenues par le programme CoML (pour Census of marine life, en anglais) qui pourraient s'avérer complémentaires. Il s'agit notamment de programmes similaires au programme existant de CoML-Marquage des prédateurs du Pacifique (ou TOPP pour Tagging of Pacific Predators, en anglais) et de l'occasion offerte par l'Année polaire internationale (IPY pour International Polar Year, en anglais). Le Royaume-Uni encourage la collaboration voulue pour mettre au point une série de programmes qui offriraient aux communautés pertinentes de recherche biologique marine l'occasion de participer grandement à l'IPY. Il note que le SCAR se lancerait lui aussi dans des activités de biodiversité marine qui pourraient s'inscrire dans le programme CoML (SC-CAMLR-XXII, paragraphe 9.4 iv)). En outre, de nombreux objectifs exposés dans SC-CAMLR-XXII/BG/46 sont aussi pertinents aux travaux du SCAR qu'à ceux de la CCAMLR. Le Royaume-Uni suggère qu'il serait utile de soumettre des propositions de programmes entièrement développés au SCAR et à la CCAMLR.

18.3 L'Allemagne fait bon accueil à l'initiative intéressante de l'Australie. Elle estime que l'IPY offre une excellente occasion de mener une étude intensive internationale sur la vie marine de l'Antarctique. Elle va s'efforcer de participer aux principales activités de recherche menées pendant l'IPY.

18.4 Soutenue par les Etats-Unis, l'Allemagne suggère que la Commission encourage le Comité scientifique et ses groupes de travail à développer les plans d'un éventuel programme de recherche pour l'IPY, qui s'inscrirait dans les objectifs de la CCAMLR et contribuerait aux initiatives décrites plus haut. Elle fait remarquer qu'un tel exercice permettrait de sensibiliser le public au rôle de la CCAMLR vis-à-vis de la recherche sur l'écosystème marin de l'Antarctique et de l'utilisation rationnelle des ressources marines vivantes qu'il renferme.

Autorité de l'État du pavillon en haute mer

18.5 La Norvège attire l'attention de la Commission sur le tableau présenté dans CCAMLR-XXII/BG/33. Ce tableau identifie les Etats et organisations d'intégration économique régionales qui ont déposé des instruments de ratification de l'Accord de l'ONU sur les stocks de poisson, 1995 et sur l'Accord de la FAO visant à favoriser le respect par les navires de pêche des mesures internationales, 1993. Il est indiqué que seuls, cinq Membres de la Commission ont déposé des instruments pour ces deux accords.

18.6 Plusieurs Membres indiquent qu'ils ont ratifié l'un des accords et ont engagé des procédures de ratification de l'autre. D'autres Membres notent que, bien qu'ils n'aient pas ratifié l'accord de 1993, ils en appliquent les termes.

18.7 La Norvège encourage tous les Membres à ratifier les deux accords au plus tôt.

Autres questions

18.8 L'Argentine constate qu'à l'égard des textes juridiques acceptés et adoptés lors de CCAMLR-XXII, elle réserve sa position quant aux droits de souveraineté sur les îles Malouines (Falkland), les îles de Géorgie du Sud et les îles Sandwich du Sud et les eaux adjacentes et rappelle qu'elle ne reconnaît le Royaume-Uni en tant qu'Etat côtier ni dans le sud-ouest de l'Atlantique ni dans la zone de la Convention.

18.9 Le Royaume-Uni prend note des déclarations de l'Argentine à l'égard des références mentionnées dans l'annexe 5 de SC-CAMLR-XXII et ailleurs. La position du Royaume-Uni sur la question est bien connue; le Royaume-Uni déclare qu'il n'a aucun doute sur sa propre souveraineté sur les îles Malouines (Falkland), la Géorgie du Sud et les îles Sandwich du Sud et sur les aires marines adjacentes.

18.10 L'Argentine rejette l'opinion du Royaume-Uni et réitère sa position légale.

RAPPORT DE LA VINGT-DEUXIÈME RÉUNION DE LA COMMISSION

19.1 Le rapport de la vingt-deuxième réunion est adopté.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

20.1 En clôturant la réunion, le président exprime son appréciation sincère, au nom de la Commission, à D. Miller et au personnel de son secrétariat, aux interprètes et autres membres du personnel administratif, à R. Holt et aux Membres du Comité scientifique, à Hermann Pott (Allemagne) et aux membres du SCAF, à Y. Becouarn et aux membres du SCIC, ainsi qu'à D. Agnew et au groupe de préparation des mesures de conservation pour leur travail assidu et leur contribution des plus valables. Il fait également part de sa gratitude non feinte à tous les délégués qui l'ont guidé tout au long de ces deux semaines et dont le soutien a permis à la réunion de se dérouler sans problèmes notables de procédure.

20.2 D. Miller remercie le personnel du secrétariat pour son dévouement, son attitude professionnelle et son travail sans relâche.

20.3 Au nom de la Commission A. Press remercie K. Yonezawa de la conduite brillante de cette réunion qui s'est avérée particulièrement difficile. Il exprime, de plus, sa sincère gratitude à K. Yonezawa qui est parvenu à guider la réunion.

20.4 Le président de la Commission clôture alors la vingt-deuxième réunion.